



# Circuit du Vieux Der

Ce circuit vous fait découvrir la rencontre entre l'ancien étang de Champaubert et l'actuel lac du Der, le tout dans un écrin de verdure : la forêt du Der.



© Conception : MCK et Office de Tourisme du Lac du Der • IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique

- Apprendre à connaître et à respecter la nature : ne pas casser les branches, ne pas cueillir les fleurs...
- Respecter le tracé des sentiers, ne pas utiliser de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion (surtout sur les milieux sensibles : dunes, marais...).
- Ne pas dégrader les cultures, les plantations... Toujours refermer derrière soi clôtures et barrières.
- Ne pas laisser de trace de son passage. Pas de feu dans la nature (forêts et zones broussaillueuses).



2 h 30



1 h

Balilage



11 km

LAC  
du  
DER  
EN CHAMPAGNE



## LES PETITS +



PATRIMOINE

Faites un petit détour dans le village de Sainte-Livière pour découvrir le lavoir restauré à l'identique en 1999, un siècle après l'achèvement de sa construction.



EAU

Le canal de restitution a été aménagé lors de la création de l'étang de Champaubert en 1938, le premier « petit Der ». Arrivé au niveau d'une petite route - la route forestière des Mares - le canal part en souterrain jusqu'au lac. **2**



POINT DE VUE

Si vous avez un peu de temps, un petit détour à la Brèche (3 km aller/retour) vous permet d'accéder à un très beau point de vue sur le lac. **3**



OISEAUX

En chemin, prenez le temps d'admirer les oiseaux qui vaguent à leurs occupations quotidiennes notamment les Grèbes hupées, Foulques macroules ou encore Martins-pêcheurs...

## D DÉPART

Du lavoir de Sainte-Livière à proximité du moulin.

**Distance : 11 km** **Durée : 2 h 30 à pied - 1 h à vélo**

## LE PARCOURS

Depuis le lavoir situé à proximité du moulin, empruntez le chemin en herbe le long du canal de restitution. Vous arrivez sur une petite route : la route forestière des Mares. **1**

Prendre la direction de la presqu'île de Nemours.

Au carrefour, prenez à gauche le chemin sur la digue. **4**

En quittant la digue, prenez à droite l'allée forestière Saint-Laurent. **5**

Vous quittez le domaine du Lac en entrant dans celui de la forêt domaniale du Der.

La sortie de la route se fait par la route forestière des Mares.

Reprendre la petite route en pied de canal (canal qui par gravité amène l'eau de la Marne au Lac du Der) et prendre le chemin en terre à gauche après la peupleraie **6** jusqu'au canal de restitution en Blaise.

Arrivé sur le bord du canal, prendre le chemin à droite pour revenir à Sainte-Livière, votre point de départ.

## INFOS PRATIQUES

Office de Tourisme du Lac du Der - Station Nautique  
51290 - GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT - 03 26 72 62 80 - [www.lacduer.com](http://www.lacduer.com)

## À PROXIMITÉ



**Village Musée du Der**

51290 SAINTE-MARIE-DU-LAC-NUISEMENT



**Presqu'île de Nemours**

son port et le panorama  
d'offre la pointe de la Brèche.

Retrouvez  
ce circuit  
sur votre  
Smartphone

